



HAL
open science

“ Je l’aime tendrement ”. Montaigne et Paris

Alain Legros

► **To cite this version:**

Alain Legros. “ Je l’aime tendrement ”. Montaigne et Paris. Dans Paris, de Lutèce à nos jours, 2016, 12, pp.30-35. halshs-04528938

HAL Id: halshs-04528938

<https://shs.hal.science/halshs-04528938>

Submitted on 2 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Je l'aime tendrement » Montaigne amoureux de Paris

Alain Legros

« Je ne me mutine jamais tant contre la France que je ne regarde Paris de bon œil. Elle a mon cœur dès mon enfance. Je l'aime par elle-même. Je l'aime tendrement, jusques à ses verrues et à ses taches. Je ne suis français que par cette grande cité, grande en peuples [population], grande en félicité de son assiette [site], mais surtout grande et incomparable en variété et diversité de commodités [d'agrément] : la gloire de la France et l'un des plus nobles ornements du monde. Dieu en chasse loin nos divisions ! Entière et unie, je la trouve défendue contre toute autre violence. Je l'avise que de tous les partis, le pire sera celui qui la mettra en discorde, et ne crains pour elle qu'elle-même, et crains pour elle autant, certes, que pour autre pièce de cet État. Tant qu'elle durera, je ne manquerai pas de retraite où rendre mes abois. Elle suffit à me faire perdre l'envie de toute autre retraite. » Il y a là de quoi toucher tous ceux qui aiment Paris de par le monde...

Né le 28 février 1533, aux confins du Périgord et du Bordelais, à proximité de la Dordogne et de Saint-Émilion, l'auteur de ces lignes ferventes, Michel de Montaigne, fut collégien à Bordeaux quand son père y exerçait la charge de jurat en attendant d'en devenir le maire. Plus tard, il y siégera comme conseiller à la Cour du Parlement durant quatorze années, dont quelques-unes en compagnie d'Étienne de La Boétie, son intime et « parfait » ami. Il y publie ses premiers *Essais* avant d'en être élu maire, lui aussi, au terme d'un long voyage en pays germaniques et italiens. Sa famille y avait fait fortune dans le commerce du vin, du poisson et du pastel. L'acquisition d'une terre noble par son arrière grand-père avait permis à Pierre Eyquem, son père, d'ajouter à son nom roturier celui de cette terre juchée sur une colline : « Montaigne », bientôt nom d'auteur qu'un livre singulier, bordelais puis parisien, allait faire connaître très au-delà du « quartier » de Guyenne et du royaume de France.

Plus que Bordeaux cependant, Montaigne aimait Paris, où ses concitoyens allaient souvent pour leurs affaires, tant privées que publiques. Les routes n'étant pas sûres, il était bon de s'y rendre à plusieurs : « Feu mon père m'a dit autrefois qu'il avait désiré mettre en train qu'il y eût ès villes certain lieu désigné auquel ceux qui auraient besoin de quelque chose se pussent rendre et faire enregistrer leur affaire à un officier établi pour cet effet, comme "je cherche à vendre des perles", "je cherche des perles à vendre", "tel veut compagnie pour aller à Paris". » Esprit pratique et entreprenant, Montaigne le père avait imaginé les petites annonces et le covoiturage ! Le renfort de plusieurs cavaliers n'empêchera toutefois pas son fils d'être dévalisé un jour de 1588, non loin d'Angoulême, sur le chemin de la capitale. Cet itinéraire, il l'avait déjà effectué plusieurs fois comme étudiant, conseiller chargé de mission ou gentilhomme se rendant à la Cour, et encore comme éditeur de Sebond (un théologien catalan qu'il traduit) et de La Boétie (traductions et poèmes) avant d'oser son propre livre. Il l'emprunte aussi en partie quand, se rendant au siège de La Fère, puis de là en Alsace et en Suisse, il passe par Saint-Maur des Fossés pour remettre au roi Henri III un exemplaire de ses *Essais* de 1580 en deux livres. Comme sur les enluminures des temps passés.

Même si, dans les *Essais* de 1588 en trois livres, il déclare avoir aimé Paris « dès l'enfance », la Rome antique lui avait été pourtant plus familière quand, petit, il ne parlait qu'en latin avec son précepteur. Vinrent ensuite les années de collège, et plus tard la faculté de droit, sans doute à Toulouse. Mais c'est certainement à Paris qu'il est allé entretemps pour parfaire sa

culture humaniste et étudier les « arts » (la dialectique), préalable indispensable aux études de droit, de médecine ou de théologie. Il y a acheté ou reçu des livres : plusieurs de ceux qui ont été conservés portent au titre son ex-libris latin de 1549 (il y précise son âge : « presque 16 ans »), un autre lui vient d'un certain « Nicolas Sandras, Parisien ». Il a assisté aux cours de maîtres prestigieux : ceux de Turnèbe l'helléniste, de Sylvius l'anatomiste, peut-être de Maldonado le jésuite. Il y a fréquenté les libraires (Vascosan), les cénacles (Morel et les poètes), mais aussi quelques « grands », de Gascogne ou d'ailleurs. Plus tard, il sera admis à la Cour en tant que gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi (Charles IX) et, le 12 juin 1562, il siègera au Parlement dans l'île de la Cité après avoir fait profession de foi catholique. Il n'en est pas moins à l'écoute du petit peuple de Paris, dont le langage l'enchantait plus que celui de l'Université : « La recherche des phrases nouvelles et des mots peu connus vient d'une ambition scolastique et puérile. Pussé-je ne me servir que de ceux qui servent aux halles à Paris. » Il aime aussi entendre les « harengères du petit pont » (entre rive gauche et île de la Cité), ces vendeuses de hareng que la grammaire ne tourmente pas. Mais suivons son regard tandis qu'il nous cause en chemin.

Le voici devant Notre-Dame : « Qu'on loge un philosophe dans une cage de menus filets de fer clairsemés, qui soit suspendue au haut des tours Notre-Dame de Paris. Il verra par raison évidente qu'il est impossible qu'il en tombe, et si [pourtant] ne se saurait garder, s'il n'a accoutumé le métier des couvreurs, que la vue de cette hauteur extrême ne l'épouvante et ne le transisse [...] Qu'on jette une poutre entre ces deux tours d'une grosseur telle qu'il nous la faut à nous promener dessus, il n'y a sagesse philosophique de si grande fermeté qui puisse nous donner courage d'y marcher comme nous ferions si elle était à terre. » Pascal se rappellera cette vision qui rabaisse le grand penseur au-dessous de l'homme de métier et hisse l'expérience du corps plus haut que les calculs de la raison.

Le Louvre, où il a ses entrées, n'est pas encore celui du « grand dessein » d'Henri IV, mais François I^{er} et Henri II en ont fait, grâce à Pierre Lescot, une demeure digne d'être choisie par Henri III comme résidence royale (et ce, jusqu'à Louis XIV). Là se met en place la nouvelle propagande monarchique, dans laquelle protocole, spectacles, pompes et festivités tiennent une place primordiale. Il arrive que Montaigne soit de la partie. Cette obligation, précise-t-il, n'est pas contraire à sa nature : « De ma complexion, je ne suis pas ennemi de l'agitation des cours. J'y ai passé partie de la vie et suis fait à me porter allègrement aux grandes compagnies. Pourvu que ce soit par intervalles, et à mon point [moment] ». Quand ce n'est pas le cas, la fréquentation de ces « grandes compagnies » produit chez lui l'effet inverse : « Je me jette aux affaires d'état et à l'univers plus volontiers quand je suis seul. Au Louvre, je me resserre et constrains en ma peau. La foule me repousse à moi. » Ainsi, du moins, garde-t-il intacts l'acuité et l'indépendance de son jugement. Son for intérieur s'en trouve même consolidé, où mûrissent et s'élaborent ses *Essais*. Il parle, lui, de son « arrière-boutique », analogue à ce lieu privé où le commerçant se retire au fond de son échoppe. Le passant l'aperçoit, mais n'y pénètre pas.

Quant au Pont Neuf, aujourd'hui le plus vieux pont de Paris, Montaigne craint de mourir avant qu'il ne soit achevé : « La fortune m'a fait grand déplaisir d'interrompre la belle structure du Pont neuf de notre grand'ville, et m'ôter l'espoir, avant de mourir, d'en voir en train le service ». Il ne s'est pas trompé : il faudra attendre bien des années encore pour que sa construction, commencée sous Henri III, soit achevée par son successeur, offrant aux Parisiens le miracle d'un passage quasi aérien, libre de toute habitation, entre les deux rives de la Seine. Ici comme ailleurs, Montaigne admire les constructions nouvelles. Il désire pour Paris ce qu'il a vu à Rome, ville « riche en bâtiments somptueux, en églises, hôpitaux,

collèges, réformation de rues et chemins, en quoi le pape Grégoire XIII laissera sa mémoire recommandable à longtemps, et en quoi notre reine Catherine témoignerait à longues années sa libéralité naturelle et munificence si ses moyens suffisaient à son affection [son désir]. » Las ! l'époque se prête mal aux magnificences et la reine-mère ne pourra achever le palais des Tuileries. Des embellissements de la capitale, Montaigne ne connaîtra donc guère que les premiers chantiers. De son temps, les rues de Paris sentent aussi mauvais que les canaux de Venise, sa rivale dans le cœur de notre voyageur : « ces belles villes, Venise et Paris, altèrent la faveur que je leur porte par l'aigre senteur, l'une de son marais, l'autre de sa boue. » Ce n'est pas un mince inconvénient pour celui qui a écrit « Des senteurs ».

N'oublions pas, pour finir, l'inquiétante Bastille, cette prison où Montaigne a pénétré bien malgré lui le 10 juillet 1588. Il se trouvait alors à Paris, où il avait été envoyé en mission par le roi de Navarre auprès du roi de France. Les ambassadeurs d'Espagne et d'Angleterre n'ont pas manqué de le faire savoir à leurs roi et reine respectifs, étonnés qu'ils étaient de voir une délégation protestante conduite par un catholique avéré, fort capable à leurs yeux quoique passablement « brouillon ». Selon un document notarié récemment découvert et daté d'avril 1588, il logeait alors « sur le quai de la Tournelle, paroisse de Saint-Nicolas du Chardonneret » (aujourd'hui Chardonnet). En juillet de la même année, comme il le note sur son *Éphéméride*, il s'est transporté plus à l'ouest, hors les murs : « Entre trois et quatre heures après midi, étant logé aux faubourgs Saint-Germain à Paris et malade d'une espèce de goutte qui lors premièrement [pour la première fois] m'avait saisi il y avait justement trois jours, je fus pris [fait] prisonnier par les capitaines et peuple de Paris. C'était au temps que le roi en était mis hors par monsieur de Guise. Je fus mené en la Bastille et il me fut signifié que c'était à la sollicitation du duc d'Elbeuf et par droit de représailles au lieu d'un sien parent, gentilhomme de Normandie que le roi tenait prisonnier à Rouen. La reine, mère du roi, avertie par monsieur Pinard, secrétaire d'état, de mon emprisonnement, obtint de monsieur de Guise, qui était lors de fortune [par hasard] avec elle, et du prévôt des marchands, vers lequel elle envoya [dépêcha un messenger], monsieur de Villeroy, secrétaire d'état, s'en soignant [se démenant] aussi bien fort en ma faveur, que sur les huit heures du soir du même jour un maître d'hôtel de Sa Majesté me vînt faire mettre en liberté, moyennant les rescrits [ordres écrits] dudit seigneur duc et dudit prévôt adressant [adressés] à Le Clerc, capitaine pour lors de la Bastille. »

Complexité de cette période de « troubles » : l'envoyé catholique du prince protestant est embastillé à l'instigation d'un catholique ultra et hostile au roi, puis libéré par l'un des principaux chefs de ce même parti, alors maître de Paris, sur les instances de la mère de ce roi qu'il avait chassé de sa capitale ! Montaigne retourne sans doute quelque temps à son domicile parisien d'alors, donc « aux faubourgs Saint-Germain », non loin de deux lieux qu'il évoquait déjà comme familiers dans son *Journal de voyage* lorsqu'il était à Rome : « Il ne se voit nulle rue de la Harpe ou de Saint Denis. Il me semble toujours être dans la rue de Seine, ou sur le quai des Augustins à Paris » Le plan ou « portrait » du Paris de 1550 par Truschet et Hoyau montre bien la différence : la « grant rue Saint Denis » et la « grant rue de la Herpe » tracent deux belles lignes droites nord-sud bordées d'hôtels, alors que le quai des Augustins et la rue de la Seine sont encore, pour l'un, un terrain vague, pour l'autre, à peine plus qu'un chemin menant au fleuve.

Les deux Henri, le Valois et le Guise, n'allaient pas tarder à disparaître tragiquement, comme on sait. Au moment où Montaigne mourra lui aussi, en septembre 1592, Henri IV tentait depuis deux ans de reprendre la capitale aux Ligueurs. Il lui faudra attendre deux années encore pour parvenir à ses fins. Datées de 1590, deux lettres de Montaigne « au roi » montrent

le gentilhomme retiré sur ses terres, bien fatigué, mais encore tout frémissant à l'idée de pouvoir servir celui qu'il avait plus d'une fois rencontré et même reçu chez lui à deux reprises. « Sa Majesté » l'ayant prié de le rejoindre à Tours, sa capitale provisoire, il lui répond en ces termes : « Il lui a plu avoir respect non seulement à mon âge, mais à mon désir aussi, de m'appeler en un lieu où elle fût un peu en repos de ses laborieuses agitations. Sera-ce pas bientôt à Paris, Sire, et y aura-t-il [il n'y aura alors] moyens ni santé que je n'étende [ne dépense] pour m'y rendre. » Plusieurs mois passent. Une autre lettre a été conservée, cette fois dictée à un secrétaire, qui laisse entendre que la proposition de service a été entretemps acceptée par le roi, aux conditions voulues par le gentilhomme : « Quand j'aurai épuisé ma bourse auprès de Votre Majesté, à Paris, je prendrai la hardiesse de le lui dire et lors, si elle m'estime digne de me tenir plus longtemps à sa suite, elle en aura meilleur marché que du moindre de ses officiers ». Servir le roi de France, toujours et encore, malgré la maladie de la pierre et le progrès de la vieillesse, soit, mais pas à Tours, ni ailleurs, seulement à Paris ! Quant à Bordeaux, Montaigne a, pour ainsi dire, déjà donné : comme il tardait à rejoindre son poste, neuf ans plus tôt, Henri III lui avait fait part de son impatience. Le nouvel élu (en son absence) avait sans doute alors une tout autre ambition que celle de succéder à son père. Ne dit-il pas, dans une lettre-dédicace à Michel de l'Hospital, que La Boétie méritait mieux qu'un destin régional ?

Montaigne n'ira pas, n'ira plus à Paris. Il meurt chez lui et dans son lit. Il a peut-être repensé en ses derniers instants à ceux d'Anne de Montmorency dont il avait fait ainsi l'éloge dans son livre : « La beauté et la gloire de la mort de celui-ci à la vue de Paris et de son roi, pour leur service contre ses plus proches, à la tête d'une armée victorieuse, et d'un coup de main en si extrême vieillesse, me semble mériter qu'on la loge entre les remarquables événements de mon temps. » Le 10 novembre 1567, le roi Charles IX l'ayant envoyé lever le blocus de Paris contre les troupes du protestant Louis de Condé, le vieux connétable (75 ans) avait été blessé à mort sur le champ de bataille, d'un coup de pistolet à la gorge, tiré à bout portant. C'était à Saint-Denis.

Bibliographie

Montaigne, *Les Essais*, Le Livre de Poche, 2001.

Jean Balsamo, « Paris », *Dictionnaire de Michel de Montaigne*, Champion, 2007.

Alain Legros, *Montaigne manuscrit*, Classiques Garnier, 2010.

Philippe Desan, *Montaigne. Une biographie politique*, Odile Jacob, 2014.

Marie-Françoise Limon-Bonnet et Jean Balsamo, « Montaigne, sa famille, et son notaire parisien », *Montaigne Studies* 27, 2015.